


## Relevé de décisions



### Réunion de bureau du Coress-Bretagne du 13 janvier 2026

#### Présents :

Membres	
François Bénézit	Présent
Marie Bertin	Présente
Myriam Besse	Excusée
François Baptiste Drévilion	Excusé
Gérald Guerdat	Excusé
Nadine Marchand	Présente
Raphaël Panguï	Présent
Thierry Prestel	Présent
Yannick Poulain	Présent
Camille Sauvée	Excusée
Équipe	
Cédric Arvieux	Présent
Hadija Chanvril	Présente
Myriam Le Bot	Présente

Sujet	Discussion	Décision
Validation du compte rendu du Bureau du 11 décembre	Pas de modification à apporter	Validé et à diffuser sur le site internet : fait le 14/01/2026 MLB
Groupe de travail CoReSS : débriefing de la plénière	<p>Lors de la plénière, les participants ont partagé leurs retours sur les ateliers en groupes :</p> <p><b>Parcours TRANS</b> : Nadine a salué l'engagement des participants, y compris sur des thématiques encore peu maîtrisées par certains acteurs, et a souligné la nécessité d'inviter lors des prochaines rencontres des personnes concernées (personnes trans) ayant une expertise. Elle a également insisté sur la bonne dynamique générale de l'atelier.</p> <p><b>Données CSS</b> : Yannick a indiqué que l'atelier animé avec Marie avait été productif et bien suivi, avec une réunion de poursuite programmée le 13 février.</p> <p><b>CHEMSEX</b> : Raphaël a souligné l'intérêt de l'atelier et la diversité des besoins identifiés (sexo, psy, sanitaire, addictologie). Il a mis en évidence une forte demande de formation et évoqué la création d'une équipe de liaison transversale afin de coordonner les interventions entre acteurs.</p> <p>Ce groupe serait piloté par trois référents : l'association Douarnenez, une infirmière de Rennes et Eric Maniscalco (l'ENIPSE étant missionnée par l'ARS). Une réunion est prévue le 05 février.</p> <p><b>Mon test IST</b> : François a noté la bonne représentation du groupe, dont l'objectif principal est la communication. Il a insisté sur le maintien du COPIL, l'intégration de référents biologistes, ainsi que sur les difficultés rencontrées dans le parcours de dépistage et sur l'intégration des tests IST dans le dépistage de routine.</p> <p>Le choix de mêler les différents professionnels et expertises au sein des groupes a été bien perçu et a fonctionné.</p>	

<p>Charte EVARS du rectorat</p>	<p>Le rectorat prévoit une signature de la charte EVARS par les partenaires- (CSS, associations, le CoReSS et d'autres partenaires). La signature est envisagée le 26 janvier.</p> <p></p> <p>Charte acad EVARS sept25-3.pdf</p> <p>Le Bureau a discuté de la charte de santé sexuelle (EVARS) proposée par le Rectorat. Elle ne pose pas de problème de fond, ce qui y figure est pertinent – et issu des chartes départementales pré-existantes. Cependant, on regrette un processus de concertation insuffisant. La charte a été finalisée sans consultation adéquate des acteurs départementaux concernés.</p> <p>Les membres du bureau les plus directement concernés sont invités à s'exprimer.</p> <p>Marie (pour les CSS départementaux) exprime des réserves sur le processus de signature et le manque d'association des élus, tout en indiquant que le contenu de la charte ne pose pas de difficulté de fond.</p> <p>Nadine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La charte devait être étendue aux autres départements que le 22. Le travail en cours dans le 56 a été arrêté au profit d'une approche régionale.</li> <li>• Le texte final a été produit sans consultation, alors que des rencontres avec l'ARS, l'Éducation nationale et le Planning Familial étaient demandées depuis l'été, au niveau régional et départemental, méthode va à l'encontre de l'objectif initial de favoriser l'interconnaissance.</li> <li>• La suppression de l'annexe listant les structures habilitées est problématique, car certaines interventions en milieu scolaire ne respectent pas les principes de non-discrimination ni l'accès à l'IVG.</li> <li>• Le Planning Familial doit se réunir pour prendre position sur la signature</li> </ul> <p>Yannick :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les centres de santé sexuelle y sont désormais mentionnés de manière explicite.</li> <li>• Le document rappelle le cadre et sert d'outil de travail, en proposant une méthodologie pour guider les actions des acteurs dans les établissements.</li> <li>• Cette charte constitue le premier document marquant un changement, et peut être considérée comme un avancement important.</li> </ul> <p>Malgré ces limites, le bureau a convenu que la charte constitue un outil de travail utile et en tant que CoReSS est favorable à la signature de cette charte.</p>	<p>Le CoReSS est favorable à la signature de cette charte.</p>
<p>Validation dates 2026 : Bureau, séminaire, plénière</p>	<p><b>BUREAU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• JANVIER : mardi 13</li> <li>• FEVRIER : jeudi 12</li> <li>• MARS : mardi 10</li> <li>• AVRIL : jeudi 23</li> <li>• MAI : mardi 19</li> <li>• JUIN : jeudi 25</li> <li>• JUILLET : mardi 7</li> </ul> <p><b>SEMINAIRE DE BUREAU</b></p> <p>Date validée au vendredi 06 février de 14h à 17h, organisé en distanciel et présentiel dans la salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage de Weber – EHESP.</p> <p>L'ordre du jour traitera des questions de gouvernance et de clarification des aspects organisationnels. Hadija présentera un projet de règlement intérieur à partir des règlements déjà existants dans d'autres CoReSS, pour ne pas avoir à tout réinventer !</p> <p><b>ASSEMBLE PLENIERE</b></p> <p>1<sup>ère</sup> : Envoyer un nouveau sondage– sera organisée en visio sur une demi-journée ou fin d'AM, entre 16h et 20h</p>	

	<p>2<sup>ème</sup> : validée le jeudi 09 juillet en présentiel – lieu à définir  3<sup>ème</sup> : validée le mardi 17 novembre en présentiel – lieu à définir</p>	
Union des CoReSS	<p><b>Création d'une fédération/Union des CoReSS</b></p>  <p>Représentation nationale des CoRe!</p> <p>Le GIN, ancien groupe national des COREVIH, mutualisait les dossiers, proposait aux tutelles et liait les COREVIH au comité de suivi. La DGS semble vouloir éviter ce pilotage national pour recentrer les choses vers les ARS, et souhaite aujourd'hui un interlocuteur unique pour les CoReSS, en proposant une fédération nationale pour coordonner, mutualiser et porter des actions collectives. Le projet est en cours : rédaction de statuts, consultation des CoReSS et structuration de la gouvernance. Objectifs : représentation commune, plaidoyer, poids renforcé vis-à-vis des ARS et de la DGS, tout en gérant les contraintes de budget et d'énergie.</p> <p>Le Bureau a discuté de cette création de fédération nationale :</p> <p>Des réserves ont été émises sur l'idée d'un interlocuteur unique – sera-t-il représentatif de l'ensemble des problématiques des CoReSS ? ainsi que sur les questions de moyens nécessaires pour faire fonctionner une fédération constituée en association. Certains membres préfèrent rester en retrait pendant sa mise en place, tout en étant ouverts à y adhérer une fois la structure opérationnelle. D'autres mettent en avant les avantages d'une mutualisation nationale et de la participation aux groupes de travail ministériels.</p> <p>Il est probable que la DGS ne proposera pas de financement de cette future structure, mais pourrait inciter les ARS à valider le fait que chaque CoReSS finance sa participation. En cas de refus par certaines ARS, cela remettrait en cause la possibilité d'une représentation de tous les Coress par la Fédération.</p>	<p>Le Bureau a convenu qu'il est nécessaire de clarifier les aspects organisationnels et financiers (cotisations, financement par la DGS, éventuel poste salarié) avant de s'engager.</p>
Logo commun des CoReSS	<p>L'idée initiale était de disposer d'un logo commun pour tous les CoReSS déclinable régionalement, mais certains CoReSS ont soit déjà travaillé leur logo, soit ne souhaitent pas de projet national. Hadija nous indique que le staff des coordos a présenté l'idée de créer un logo commun pour les CoReSS du Grand Ouest afin d'avoir une unité et de réduire les coûts liés à la réalisation de logos spécifiques pour chaque région</p> <p>Elle a précisé que, si la proposition d'un logo national n'a pas fait l'unanimité, un logo commun regroupant la Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire, la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie est envisagé, en s'appuyant sur le logo récemment développé par la Nouvelle-Aquitaine, ci-dessous :</p>  <p><a href="https://www.coress-na.fr/">https://www.coress-na.fr/</a></p>	<p>Le Bureau est favorable à cette proposition de logo commun Grand Ouest, tout en souhaitant conserver la possibilité d'y apporter certaines adaptations (choix des couleurs, ajout de mentions, intégration de la forme de la Bretagne du logo actuel, etc.).</p>
Questions Diverses	<p>Hadija : Arrivée d'une Sage-femme coordinatrice des centres de santé sexuelle du Finistère.</p>	